

# L'Oise dans le Vent

Association Loi 1901

Pour le développement durable dans l'Oise

www.oise-dans-le-vent.com



Compiègne, le 2 août 2006

Monsieur Nicolas Hulot,

Vous qui tendez aujourd'hui à incarner de façon crédible une conscience du Développement Durable auprès de la classe politique française,  
**Quelle est votre position vis-à-vis du déploiement massif de l'éolien industriel terrestre en France et bientôt sur ses mers ?**

Notre association, ainsi que 350 autres dans le pays, se battent quotidiennement contre les implantations anarchiques de parcs éoliens industriels dans nos campagnes, car nous estimons qu'ils constituent un double scandale écologique et financier totalement contraire au Développement Durable.

En effet, comment qualifier de Développement Durable le projet français d'installer plus de 9000 MW d'éolien industriel d'ici 2010, alors qu'en résumé :

- ▶ Cela **coûterait environ 23 milliards d'euros** aux contribuables,
- ▶ Ne **produirait que 4% de l'électricité** consommée en France,
- ▶ Ne **réduirait au mieux que de 0,2% les émissions de gaz à effet de serre** de la France (0,2% restant encore à prouver),
- ▶ **Dénaturerait des milliers de Km<sup>3</sup> de paysages** encore à peu près préservés,
- ▶ N'a techniquement aucune probabilité de remplacer la moindre centrale nucléaire, ni thermique,
- ▶ Ce programme utopique et pharaonique décidé par l'Etat repose sur **une technologie très controversée** sur bien des aspects par de nombreux experts et dans plusieurs rapports officiels dont :

Septembre 2003	<b>Rapport du Comité des Sages au ministre Nicole Fontaine :</b> <i>-Débat national sur l'énergie</i>	L'éolien industriel n'est ni efficace pour produire de l'électricité, ni pour diminuer le CO <sub>2</sub>
Mars 2006	<b>Rapport parlementaire Bataille-Birraux :</b> <i>-Les nouvelles technologies de l'énergie &amp; la séquestration du CO<sub>2</sub></i>	
Mars 2006	<b>Audition de la Commission de Régulation de l'Energie par le Parlement</b>	L'éolien industriel est extrêmement surpayé
Avril 2006	<b>Rapport de l'Académie Nationale de Médecine :</b> <i>-Le retentissement du fonctionnement des éoliennes sur la santé humaine</i>	L'éolien industriel est potentiellement nuisible pour l'Homme
Juin 2006	<b>Rapport du Sénat - Délégation à l'aménagement et au Développement Durable :</b> <i>-Rapport d'information n°426 sur les énergies locales</i>	L'éolien industriel n'est pas efficace pour produire de l'électricité et est difficilement intégrable au paysage
Juillet 2006	<b>Rapport de la Commission de Régulation de l'Energie :</b> <i>-JO 27-07-06 : Avis sur le projet d'arrêté fixant les conditions d'achat de l'électricité par les installations utilisant l'énergie mécanique du vent</i>	L'éolien industriel est extrêmement surpayé et permet des retours sur investissements de 20 à 40% après impôts

Après analyse sérieuse (Schématisée en annexe) au travers des 3 piliers du Développement Durable (Economique - Social - Environnemental), l'éolien industriel français se révèle être **un monstrueux scandale financier et écologique** qui, quand il éclatera, dégoûtera probablement beaucoup de citoyens déjà très difficiles à mobiliser pour acquiescer de simples éco-gestes en faveur de la planète de nos enfants.

## L'Oise dans le Vent

Association Loi 1901

Pour le développement durable dans l'Oise

www.oise-dans-le-vent.com



### Un scandale financier :

Les contribuables français payent déjà très cher ces éoliennes-gadgets produisant finalement peu et mal de l'électricité, mais qui plus est, enrichissent outrageusement quelques promoteurs et propriétaires terriens privés en raison d'un marché artificiel sur-rémunéré par des subventions publiques.

### Un scandale écologique :

Malgré 1000 MW d'éolien industriel déjà en service, aucun rapport public impartial n'avance la moindre preuve scientifique prouvant, que couplée au réseau de distribution électrique français, cette technologie permet réellement de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> du pays sans nuire à l'Homme.

► Pourtant des campagnes de mesures objectives sur le réseau de distribution électrique français devraient permettre de montrer facilement :

1) Une corrélation tangible entre les pics de la production électrique éolienne et les diminutions induites de la consommation de combustibles fossiles brûlés par les centrales thermiques,

(Il nous semble que la plupart des centrales thermiques ont une flamme quasi constante, la régulation électrique se faisant principalement en modulant la pression de vapeur injectée dans les turboalternateurs : Si avéré, comment l'éolien imprévisible permet-il l'économie de combustibles fossiles et la diminutions de CO<sub>2</sub> ?)

2) La pertinence des prévisions météo locales permettant d'ajuster en permanence au plus bas le régime de la flamme des centrales thermiques,

(Il nous semble que l'intermittence et la force du vent sont localement techniquement imprévisibles, et l'inertie de la plupart des centrales thermiques trop importante pour que ces dernières soient réellement ralenties lors des épisodes venteux sans risquer des coupures de courant)

3) L'indifférence des systèmes de télé-régulation du réseau de distribution électrique face aux bouffées d'électricité éolienne dues à la nature même du vent,

(Il est probable qu'ils réagissent comme pour les baisses de consommations, c'est-à-dire en augmentant automatiquement le voltage du courant distribué afin d'évacuer du réseau le surplus momentané d'électricité : Ceci suralimente inutilement les appareils électriques des consommateurs. Dès lors quel est le rendement réel de l'éolien ?)

► Tandis que des campagnes de mesures normalisées des bruits, ainsi que des enquêtes épidémiologiques autour des parcs éoliens existants devraient assurer l'innocuité de l'éolien industriel sur la santé humaine en définissant une distance minimum d'implantation vis-à-vis des habitations.

Pour l'heure, nous exhortons vivement l'Etat à tout mettre en œuvre pour repositionner l'enveloppe budgétaire correspondant à l'éolien industriel parfaitement inutile et aléatoire, sur des actions qui permettraient de **réelles diminutions de nos émissions de gaz à effet de serre** : Premièrement en incitant vigoureusement à faire des **économies d'énergie**, et deuxièmement en développant des **technologies validées** comme les biocarburants ou la biomasse.

Adhérant totalement à vos convictions et votre démarche actuelle vers nos politiciens, nous sommes très impatients de connaître votre opinion

Veillez agréer, Monsieur Nicolas Hulot, nos sincères salutations

**Marc LEFRANC**

*Vice-président de l'Association*

**Arthur LEPEU**

*Président et Porte-parole de l'Association*

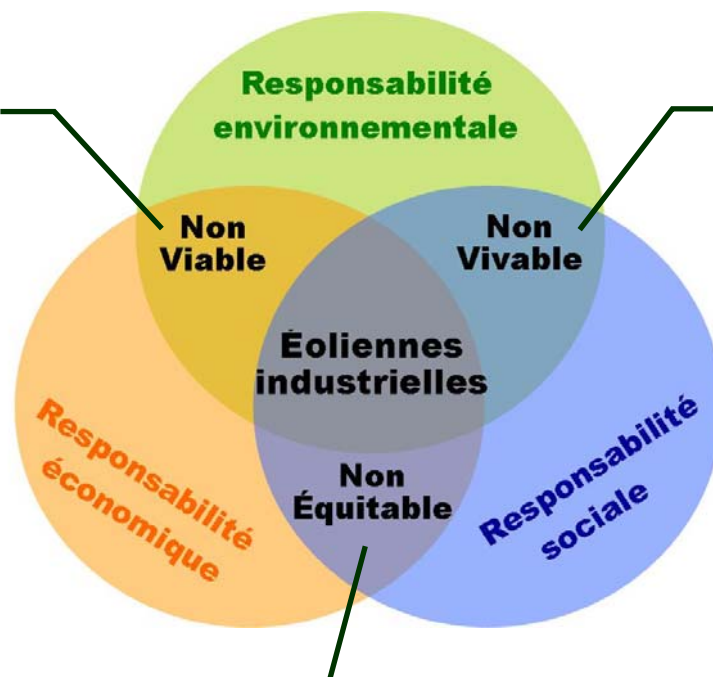


# L'éolien industriel ne contribue pas au Développement Durable

► Synthèse de l'analyse de l'éolien industriel vis-à-vis du Développement Durable

## Si 9000 MW d'éolien industriel étaient installés d'ici 2010 =

- Seulement 4% de l'électricité française pour un coût abyssal de 23 milliards €
- Des surcoûts inévitables pour le renforcement du réseau électrique
- L'émission du gaz à effet de serre CO<sub>2</sub> diminuée au mieux de 0,2% par rapport à la quantité générée par l'activité française
- En réalité, un marché artificiel ne tenant que par l'arrêté obligeant EDF à racheter l'électricité éolien à un prix fixé très au dessus de son prix de revient habituel



- En réalité, l'éolien industriel ne permettrait aucune diminution de l'émission du gaz à effet de serre CO<sub>2</sub> en raison de la régulation du réseau électrique par les centrales thermiques
- Les parcs éoliens industriels dénaturent massivement les paysages qui étaient encore préservés
- Plusieurs études récentes indiquent que les nuisances sonores et leurs impacts sur la santé sont très probables
- Hypocrisie :
  - L'habitat humain est sacrifié,
  - La faune, la flore et les radars sont protégés

- De l'électricité surpayée au travers de la taxe CSPE perçue sur les factures EDF et assimilés
- De l'électricité inutile car la production française est déjà excédentaire d'environ 20%
- Des tensions sociales entre riverains / propriétaires / élus / pro-éoliens / anti-éoliens en raison des conflits d'intérêts cristallisés par les rentes financières attendues par quelques-uns au détriment de la qualité de l'habitat de tous les autres riverains
- Compensations quasi inexistantes pour les riverains :
  - Peu ou pas de taxe professionnelle selon les villages pourtant impactés à la même hauteur,
  - Aucun emploi durable
- En réalité, une taxe professionnelle payée en très grande partie par l'Etat avec les fonds publics, et très peu par les promoteurs
- Une détérioration de la qualité de l'habitat pouvant potentiellement diminuer la valeur immobilière